



Calcul de l'index d'égalité professionnelle femmes-hommes

Déclaration 2024 au titre des données 2023

	Indicateur calculable <i>1 = oui 2 = non</i>	Valeur de l'indicateur	Points obtenus	Nombre de points maximum de l'indicateur
1 Écart de rémunération (en %)	1	3,9	36	40
2 Écarts d'augmentations individuelles (en %)	1	13,5	35	35
3 Pourcentage de salariées augmentées au retour d'un congé maternité (en %)	0	-	-	-
4 Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	1	3	5	10
Total des indicateurs calculables			76	85
Index (sur 100 points)			89	100